

Employés provenant d'agences de placement

Pas de profits au détriment des personnes vulnérables, c'est une bouffonnerie, nous ne voulons pas être les complices d'une telle pratique, affirme le RPCU

Montréal, 2 octobre 2020 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), qui représente la majorité des comités des usagers et de résidents du réseau de la santé et services sociaux du Québec, est outré de la situation rapportée par *La Presse* dans son édition du 1^{er} octobre¹, relative aux employés provenant d'agences de placement.

Le Regroupement s'interroge sur le sérieux et la pertinence de cette pratique dans les limites d'un système public de santé, pratique nécessitant un rappel à l'ordre de la part du RPCU qui défend les droits des usagers et des résidents.

Considérant tous les efforts de la grande majorité des employés du réseau, le RPCU se questionne sur l'impact des médiocres conditions de travail des employés provenant d'agences de placement et sur la qualité des soins et des services offerts aux usagers et résidents du réseau public, particulièrement les plus vulnérables.

« Ces employés sont sous-payés et quasi exploités par certains propriétaires d'agences qui n'ont que pour seul objectif de faire des profits faramineux, et ce, au détriment de personnes qui sont dans une situation de grande précarité. Comment avoir l'assurance que ces personnes, qui se déplacent d'un milieu à l'autre, ont les capacités, le savoir-être et la formation appropriée pour intervenir de façon adéquate et humaine auprès des usagers ayant des besoins complexes d'assistance? » demande M. Pierre Hamel, président du RPCU. « Nous sommes consternés que des directions d'établissements soient parties prenantes d'une telle pratique. » déplore-t-il.

Pour le RPCU, ce n'est pas le rôle des usagers et des résidents – et encore moins celui des proches ou des bénévoles impliqués dans les comités des usagers et de résidents – d'assurer la gestion quotidienne des besoins en ressources humaines. C'est la responsabilité des directions des établissements. « Les exemples cités dans les reportages donnent des frissons dans le dos! Avec de telles façons de faire, quelles garanties avons-nous quant au respect des droits des usagers alors que les droits fondamentaux de ces travailleurs ne sont même pas respectés dans plusieurs circonstances? » s'interroge pour sa part M. Marc Rochefort, directeur général par intérim du RPCU.

Le fait que des établissements publics de santé et de services sociaux préconisent cette approche en vue de combler le manque de ressources humaines et de trouver une solution de rechange à l'instabilité du personnel est immoral et inacceptable pour le RPCU. « Accepterions-nous, comme

¹ *Pandémie - Une manne pour des agences aux pratiques douteuses*, Philippe Teisceira-Lessard et Caroline Touzin, La Presse, 1^{er} octobre 2020

société, ce genre de bouffonnerie dans les services de garde et dans les écoles que fréquentent nos jeunes enfants? » ajoute M. Rochefort.

Le RPCU réitère l'importance de la sécurité et de la qualité des soins et des services offerts aux usagers vulnérables qui vivent en centres d'hébergement, à domicile ainsi que dans la communauté, en rappelant la finalité des soins et des services de santé, comme le stipule l'article 3.1 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* : **la raison d'être des services est la personne qui les requiert**. Toutes les décisions doivent être prises selon cette ligne directrice.

À propos du RPCU

Fondé en 2004, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux regroupe la majorité des comités des usagers et de résidents du Québec. Le RPCU est le seul regroupement mandaté par le gouvernement du Québec pour veiller à l'application des droits des usagers dans l'ensemble des régions. Il offre aux membres des comités un soutien quotidien et des formations en vue de mieux exercer leurs fonctions prévues par la loi. Site web : www.rpcu.qc.ca.

– 30 –

Source : Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU)
514 436-3744